

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, Boîte postale: 3 243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

**4^{EME} RETRAITE DE L'UNION AFRICAINE
SUR LA PROMOTION DE LA PAIX, DE LA
SECURITE ET DE LA STABILITE EN AFRIQUE**

ABIDJAN, 29 – 30 OCTOBRE 2013

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,
COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE DE L'UNION AFRICAINE**

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,
COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE DE L'UNION AFRICAINE

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'emblée exprimer nos très sincères remerciements aux autorités ivoiriennes pour avoir accepté d'abriter la 4^{ème} édition de la Retraite de l'Union africaine sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique et pour les excellentes dispositions prises pour en assurer le succès. Je salue la présence, à cette cérémonie d'ouverture, du Premier ministre Daniel Kablan Duncan, du Président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, de nombreux membres du Gouvernement et d'autres hauts responsables. Au nom de l'UA, je voudrais exprimer au Gouvernement ivoirien notre appréciation pour la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé et pour l'hospitalité dont nous sommes entourés depuis notre arrivée en cette terre africaine de Côte d'Ivoire.

Je voudrais également vous transmettre les salutations et les vœux de succès de la Présidente de la Commission, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, qui n'a pu être parmi nous aujourd'hui à cause d'engagements pressants et préétablis. Elle suivra cependant avec certitude et grand intérêt les résultats des réflexions et interactions de cette importante Retraite, qui est devenue un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui s'attèlent à faire de l'Afrique un continent en paix avec lui même et avec le reste du monde.

Je suis sûr de refléter le sentiment collectif de toutes les participantes et de tous les participants, en exprimant, à travers vous M. le Premier ministre, toute notre admiration au Président Alassane Dramane Ouattara pour son engagement personnel en faveur de la promotion de la paix sur le continent. Faut-il rappeler son action et la détermination qui est la sienne dans la gestion de crises dans la région ouest-africaine, particulièrement au Mali et en Guinée Bissau, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO. Faut-il rappeler l'initiative qu'il a prise de convoquer deux réunions au Sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, en juillet 2012 et en septembre 2013, respectivement, lorsque la Côte d'Ivoire présidait cet organe. Je suis sûr que vous avez tous en mémoire les décisions importantes prises alors, qu'il s'agisse des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, du partenariat entre l'UA et les Nations unies ou de la situation au Mali et dans le Sahel.

Nous ne sommes donc pas par hasard à Abidjan pour tenir la 4^{ème} édition de notre Retraite. C'est assurément un signe de reconnaissance des progrès significatifs accomplis par la Côte d'Ivoire dans la consolidation de la paix, au lendemain de la crise postélectorale de novembre 2010. Le chemin parcouru par ce pays frère est une source d'inspiration pour nous tous. Il est la preuve que là où existe la volonté, il est possible de dépasser les antagonismes d'hier et de bâtir un avenir commun. Certes, les défis sont encore importants. Mais nous avons la conviction que, sous la direction du Président Ouattara, la Côte d'Ivoire saura mener à son terme le processus actuel de réconciliation et de relèvement socio-économique.

**Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs,**

En célébrant à Addis Abéba, en mai dernier, le cinquantenaire de notre organisation continentale, nous ne pouvions qu'engager la réflexion sur les réalisations accomplies et les défis rencontrés en un demi-siècle d'existence, en vue de dessiner des perspectives pour les prochaines cinq décennies.

S'agissant de l'état de la paix et de la sécurité sur notre continent, nous pouvons, à juste titre, tirer fierté des progrès accomplis. L'Afrique connaît aujourd'hui moins de conflits que par le passé. Nous avons créé une Architecture continentale de paix et de sécurité (APSA), certes non encore pleinement opérationnelle, mais qui nous permet déjà à agir avec dynamisme et responsabilité pour faire face aux situations de crise et de conflit sur le continent. Nous avons su, au regard de la complexité de certaines des situations qui nous interpellent, innover pour conférer, dans la limite de nos moyens, l'efficacité et la visibilité requises aux efforts de l'Union africaine. L'institution de Groupes de haut niveau pour traiter de certaines situations de crise en est un exemple probant. Je voudrais également souligner que l'UA a fait preuve de volontarisme dans le déploiement d'opérations de soutien à la paix, démontrant, du Burundi au Soudan, de la Somalie aux Comores, une détermination peu commune en ce domaine.

En outre, et dans le cadre d'une approche structurelle de la prévention des conflits, l'UA a, au cours des deux décennies écoulées, adopté nombre d'instruments sur la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et la gouvernance. Il ne fait guère de doute que la mise en œuvre effective de ces instruments peut grandement contribuer à la prévention des conflits, tant il est

vrai que la plupart des crises auxquelles le continent est confronté sont liées à des problèmes de gouvernance. De même l'UA a-t-elle étendu son champ d'intérêt et d'action à d'autres questions transversales liées à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent. Je relève ici l'effort entrepris dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, le désarmement et d'autres questions connexes.

Enfin, consciente de ce que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, l'UA a investi le champ de la reconstruction et du développement post-conflit. L'objectif est de consolider la paix en s'attaquant aux causes sous-jacentes des conflits et de traduire dans les faits les dividendes de la paix. Le programme phare de l'UA à cet égard est l'Initiative de solidarité africaine, par laquelle nous voulons mobiliser le continent dans son ensemble en appui aux pays émergeant de conflit, car nous demeurons convaincus que « l'Afrique peut et doit aider l'Afrique ».

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et Messieurs,

Si les avancées enregistrées sont indéniables, force pourtant est de reconnaître que le tableau d'ensemble sur le continent reste préoccupant. Nous demeurons encore le continent qui compte le plus grand nombre de conflits et de crises dans le monde. Je distinguerais ici trois catégories de situations : d'abord, les situations marquées par une impasse persistante depuis plusieurs années, voire des décennies – tel est le cas du différend sur le Sahara occidental ou des relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée ; ensuite, des situations de crise en cours pour lesquelles les efforts de rétablissement et, quelques fois, d'imposition de la paix doivent être intensifiés – la situation en

République centrafricaine est emblématique de ce point de vue, tout comme l'est celle qui prévaut en Somalie ; enfin, nous sommes confrontés au défi de la consolidation de la paix dans les pays qui ont su tourner la page de la guerre et de la violence, qu'il s'agisse du Mali, du Burundi ou processus de normalisation des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud. La tâche est immense et souvent ingrate, parce que l'attention de la communauté internationale et celle des médias, dont elle est hélas souvent tributaire, ont la fâcheuse tendance à se dissiper dès que les armes se taisent.

A ces défis, s'ajoute toute la problématique de la prévention des conflits qui est au cœur de notre action. Le Protocole créant le Conseil de paix et de sécurité est sans ambiguïté à cet égard. Pourtant, dans la réalité, nos efforts de prévention ont été des plus limités, amoindris, d'une part, par les difficultés qu'éprouve la Commission à s'engager aussi effectivement qu'elle le souhaite ; de l'autre, par la perception de notre démarche par certains des acteurs, alors même que la plus-value des nouveaux instruments de l'UA dans le domaine de la paix et de la sécurité repose précisément sur le principe de non-indifférence.

Du point de vue institutionnel, un important travail reste à accomplir. Il s'agit, d'une part, de renforcer l'efficacité des structures mises en place dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité ; de l'autre, il importe de parachever la mise en place de cette Architecture, avec un accent particulier sur la Force africaine en attente dont l'opérationnalisation, nécessitant plus de délais, devra être précédée par la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), comme convenu par les chefs d'Etat et de Gouvernement, en mai dernier. La crise malienne, notamment l'incapacité de l'Afrique à venir au secours du Mali au moment de l'offensive lancée par les groupes terroristes et criminels, en janvier 2011, a

servi de révélateur des limites de l'APSA. La décision de lancer la CARIC nous dotera d'outils permettant de donner effet au principe de la promotion de solutions africaines aux problèmes africains.

Enfin, le financement de l'action africaine en faveur de la paix et de la sécurité demeure, à tout le moins, problématique. L'essentiel du fardeau financier de nos efforts est porté par nos partenaires internationaux, à titre bilatéral ou dans un cadre multilatéral, comme c'est le cas avec les Nations unies et l'Union européenne pour des opérations spécifiques. Evidemment, nous nous félicitons de leur soutien et les engageons à accroître leur appui au nom de la solidarité internationale et de l'indivisibilité de la paix. Dans le même temps, les Africains doivent faire davantage. Le leadership auquel nous aspirons et l'appropriation continentale que nous nous employons à promouvoir sont à ce prix.

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et Messieurs,

Ce bref survol démontre à suffisance l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. Il s'agit de donner effet à notre engagement proclamé en faveur de la prévention des conflits. Il s'agit de s'atteler, avec encore plus de détermination, au règlement des conflits qui continuent de ravager le continent, et de consolider la paix là où elle a été réalisée. Il s'agit d'accélérer l'opérationnalisation intégrale de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Il s'agit, enfin, pour l'Afrique de contribuer bien davantage qu'elle ne le fait à présent au financement des efforts de paix du continent. Bref, il s'agit pour l'Afrique d'engager une mobilisation sans précédent pour faire écho à l'engagement de nos dirigeants à Tripoli, en août 2009, de débarrasser le

continent du fléau des conflits et de la violence. Il est tout simplement intolérable que ce fléau soit légué à la prochaine génération d'Africains.

J'ai dit mobilisation du continent. Je me dois aussi d'ajouter partenariat avec les autres acteurs concernés en Afrique et le reste de la communauté internationale. Car l'œuvre de paix est une entreprise complexe qui nécessite la contribution de tous.

A cet égard, je me réjouis de la participation à cette Retraite de nombreux responsables des Communautés économiques régionales, d'organisations partenaires telles que les Nations unies, l'Union européenne, la Ligue des Etats arabes, La Francophonie et la Conférence islamique. Je note également avec satisfaction la présence d'organisations de la société civile, de cercles de réflexion et de chercheurs venant de différents horizons. A tous, je dis ici notre gratitude pour avoir répondu à notre invitation et pour leur engagement renouvelé à travailler avec l'Union africaine à la réalisation de l'objectif d'un continent en paix avec lui-même et avec le reste du monde.

Cette Retraite doit donc être l'occasion d'un regard rétrospectif sur ce que nous avons pu réaliser depuis la création de l'OUA et d'un examen lucide de nos échecs et de nos insuffisances. Cette radioscopie doit s'accomplir dans l'humilité et de manière constructive pour arrêter des mesures tournées vers l'action.

Je vous remercie de votre aimable attention.